



Mairie
COULANGES-LA-VINEUSE
Département de l'Yonne

Coulanges-la-Vineuse
Le 12/02/2026
Madame le Maire, Odile MALTOFF
Aux Conseillers Municipaux

Chers Collègues,
Vous êtes conviés à la prochaine réunion du conseil municipal :

Jeudi 19 février 2026

À 19h00 à la Mairie

Ordre du jour

- **CAUE :**
 - Adhésion 2026
- **PROJETS :**
 - Contrat Natura 2000 pour 2026 à 2028
 - Mise aux normes électriques club house (foot)
 - Avancement des travaux atelier
- **ECOLE :**
 - Rythmes scolaires : souhait de rester à 4 jours
- **DIVERS :**
 - Point sur le SIVOM et la SPL
 - Travaux effectués par le service technique
 - Planning horaire pour le bureau de vote

Je vous prie d'agréer, Chers Collègues, l'expression de mes meilleurs sentiments.



CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 19 février à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Mme MALTOFF Odile, Maire.

Étaient présents : Mme MALTOFF Odile ; M. POISSON Jean- Baptiste ; Mme GAUTHIER Liliane ; M. GUIBERT Jean-Paul ; M. MOUY Christophe ; Mme Aurélie CHAMFORT ; Mme LIPS Elisabeth ; M. Noël MOUSSU ;

Absents excusés : Mme LEPROUST Marie-Ange ; M. Damien DUFOUR ; M. DUCHEMIN Philippe ; Mme Magali BERNARD ; M. Jacques CARBONNEAUX

Pouvoir : Mme Magali BERNARD donne son pouvoir à M. Jean-Baptiste POISSON

Secrétaire : Mme Aurélie CHAMFORT



Le compte-rendu de Conseil Municipal du 15 janvier 2026 est lu par Mme le Maire et approuvé.

Vote pour 09

CAUE

1) Adhésion 2026

Mme le Maire informe les conseillers que le CAUE a envoyé le courrier annuel pour la cotisation 2026. Dans ce courrier, il est stipulé que le CAUE a consacré 310 heures sur le mandat écoulé pour la commune que ce soit pour les missions de conseils à la collectivité ou aux particuliers.

La cotisation 2026 est de 118.05 €.

Vote pour 09

PROJETS

M. Carbonneaux arrive à 19h25.

2) Contrat Natura 2000 de 2026 à 2028

Mme le Maire présente le projet de **contrat Natura 2000 « restauration et entretien de la pelouse calcaire de la Conge par éco pâturage et broyage »** sur la période 2026-2028.



Mairie
COULANGES-LA-VINEUSE
Département de l'Yonne

L'objectif du contrat est de poursuivre la restauration d'environ 2 hectares de pelouse sèche calcaire sur une parcelle communale située dans le bois de la Conge, et comprend deux actions principales :

- Un entretien annuel par éco-pâturage,
- Une restauration puis un entretien annuel par débroussaillage.

En amont du pâturage, une action de renfort des clôtures fixes existantes est prévue la première année.

Le projet permet de répondre aux objectifs de conservation d'un habitat d'intérêt communautaire européen prioritaire visé par le document d'objectifs du site Natura 2000 Sud Yonne (FR2600974).

Mme le Maire présente le budget prévisionnel et le plan de financement de ce contrat :

Intitulé / année	Dépenses (TTC)	Recettes Europe	Recettes Région	Autofinancement commune
Equipements pastoraux (N03Pi) - 2026	1 600,00 €	1 280,00 €		320,00 €
Gestion pastorale (N03R) - 2026	4 000,00 €	3 200,00 €	800,00 €	
Gestion pastorale (N03R) - 2027	4 000,00 €	3 200,00 €	800,00 €	
Gestion pastorale (N03R) - 2028	4 000,00 €	3 200,00 €	800,00 €	
Entretien par débroussaillage (N05R) - 2026	8 000,00 €	6 400,00 €	1 600,00 €	
Entretien par débroussaillage (N05R) - 2027	2 000,00 €	1 600,00 €	400,00 €	
Entretien par débroussaillage (N05R) - 2028	2 000,00 €	1 600,00 €	400,00 €	
Montant total	25 600,00 €	20 480,00 €	4 800,00 €	320,00 €

Mme le Maire propose au conseil municipal de délibérer pour :

- Valider le budget prévisionnel des dépenses pour le contrat Natura 2000 prévu sur la période 2026-2028 tel que présenté ;

Et le cas échéant,

- L'autoriser à solliciter les subventions au titre des crédits des fonds européens FEADER et régionaux
- L'autoriser à signer toute convention ou tout autre document inhérent à la présente décision, à l'attribution et au versement des aides accordées

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Valide le budget prévisionnel des dépenses pour le contrat Natura 2000 et son plan de financement tel que présenté ;
- Autorise Mme le Maire à solliciter les subventions au titre des crédits européens FEDER et régionaux ;



- Autorise Mme le Maire à signer toute convention ou tout autre document inhérent à la présente décision, à l'attribution et au versement des aides accordées

Vote pour 10

3) Mise aux normes électriques club house (foot)

Mme le Maire présente le devis de l'électricien. Stéphane Jeandeaux, pour la réhabilitation électrique du club house ainsi que de la buvette. Les travaux sont conséquents car l'installation actuelle est obsolète. Le montant total de cette remise aux normes d'élève à 6 647 € HT soit 7 976.40 € TTC.

Au vu du montant, il est demandé un autre devis afin de comparer les offres.

4) Avancement travaux atelier

La dalle de béton, a été faite. Pour l'entreprise de maçonnerie il reste les enduits à effectuer, en attente d'une météo correcte. L'électricien a commencé ce jeudi matin. Pour l'instant, le chantier avance dans le temps imparti.

ECOLE

5) Rythmes scolaires

Mme le maire informe les conseillers qu'il faut revoter la semaine à 4.5 jours ou la semaine à 4 jours. Lors du dernier conseil d'école, il a été validé la continuité de la semaine à 4 jours.

Vote pour 10

DIVERS

6) Point sur la SPL et le SIVOM

Mme le Maire fait le point sur l'avancée de la liquidation de la S.P.L. du Pays Coulangeois. Une assemblée générale extraordinaire aura lieu le 5 mars prochain. Les liquidateurs, la comptable et l'expert-comptable ont terminé les opérations de contrôle et la réunion de liquidation doit maintenant se tenir.

Des réunions de travail se tiennent actuellement concernant les tarifs du SIVOM AuxR_Jeunes pour l'accueil périscolaire, de façon à commencer à harmoniser les tarifs sur le territoire. Ces réunions ont lieu avec la participation de la Caf, les élus et les directeurs de centre.

7) Travaux effectués par le service technique

L'équipe technique a fini de tailler les arbres et le jardin des dames. Tout a été broyé. Afin de ne pas louer le broyeur sur 2 jours, les agents ont effectué une journée non stop avec 1 heure supplémentaire. Le paillage est commencé. Une activité a été effectuée avec l'école : la plantation d'arbres. A cela s'ajoute le nettoyage des rues qui est effectué régulièrement.



Mairie
COULANGES-LA-VINEUSE
Département de l'Yonne



8) Planning : bureau de vote

- 08h00 à 10h30 : Elisabeth LIPS, Noël MOUSSU, Réva LEMOULE
- 10h30 à 13h00 : Jean-Paul GUIBERT, Manuel MROWINSKI, Laure GUILLY, Odile MALTOFF
- 13h00 à 15h30 : Vincent MONTIGNY, Christophe MOUY, Aurélie CHAMFORT
- 15h30 à 18h00 : Jacques CARBONNEAUX, Jean-Baptiste POISSON, Nadine MONTAGNE

La séance est levée à 20H13.

Le Maire,
Odile MALTOFF

Odile Maltoff





Mairie
COULANGES-LA-VINEUSE
Département de l'Yonne

Délibérations prises au cours du

Conseil Municipal ordinaire du 19/02/2026 :

DÉL n° 2026-003 : CAUE / Adhésion 2026

DÉL n° 2026-004 : Contrat Natura 2000 pour 2026 à 2028

DÉL n° 2026-005 : Rythmes scolaires / 4 jours





Mairie
COULANGES-LA-VINEUSE
Département de l'Yonne

**Signatures des membres du Conseil Municipal Ordinaire présents à la séance du
19/02/2026**

Mme MALTOFF Odile :

M. GUIBERT Jean-Paul :

MME LIPS Elisabeth :

Mme GAUTHIER Liliane :

M. CARBONNEAUX Jacques :

M. POISSON Jean-Baptiste :

M. MOUY Christophe :

Mme CHAMFORT Aurélie :

M. MOUSSU Noël :

